

offert à mon collègue
M. Poireau par l'auteur

MÉMOIRES

SUR

LA FIÈVRE JAUNE.

Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

MÉMOIRES

IMPRIMERIE DE MAD. JEUNEHOMME - CRÉMIÈRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 20.

LA FIEVRE JAUNE.

MÉMOIRES
SUR
LA FIÈVRE JAUNE,
CONSIDÉRÉE DANS SA NATURE

ET

DANS SES RAPPORTS AVEC LES GOUVERNEMENS;

PAR N. V. A. GERARDIN (de Nancy).

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, ex-médecin du Bureau de santé de la Nouvelle-Orléans, ex-secrétaire général de la Société médicale de la même ville, membre des Sociétés de médecine de Paris, New-Yorck, Madrid, Toulouse, Bordeaux, Lyon, etc.

*Quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui.*

ÆNÉIDOS, Liber I.



PARIS,

MEQUIGNON-MARVIS, Libraire, rue de l'École
de Médecine, n° 3;

CORRÉARD, Libraire, au Palais-Royal;

L'AUTEUR, rue Saint-Dominique, n° 55.

—
1820.

MÉMOIRES

DE

LA FIÈVRE JAUNE,

CONSIDÉRÉE DANS SA NATURE

DANS SES RAPPORTS AVEC LES GOUVERNEMENTS;

PAR M. V. A. GERARDIN (de Nancy).

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, et un-
des membres du jury de la Nouvelle-Orléans,
ex-secrétaire général de la Société médicale de la
même ville, membre des Sociétés de médecine de
Paris, New-York, Madrid, Toulouse, Bordeaux,
Lyon, etc.



Qu'on se procure chez
M. Gerardin, Libraire,
rue de la Harpe, n. 3.

PARIS,

MOUTON-ROUILLON, Libraire, rue de l'École
de Médecine, n. 3.
CORREARD, Libraire, au Palais-Royal;
LAFITE, rue Saint-Dominique, no 55.

1820.

NUMÉRO D'ENTRÉE: 203

Aux Mânes

des Européens et des Américains

VICTIMES

du Climat dévorant des Colonies,

GÉRARDIN.

(8)
Premier Mémoire.

DE LA FIÈVRE JAUNE,
CONSIDÉRÉE DANS SA NATURE.

MESSIEURS (1),

DE toutes les maladies, la fièvre jaune est sans contredit la plus redoutable et la plus meurtrière : elle couvre de deuil l'Amérique, menace et frappe quelquefois l'Europe, moissonne les armées coloniales, détruit les forces maritimes, déconcerte les projets des gouvernemens, et franchissant les barrières qu'on

(1) Ces Mémoires ont été lus à l'Académie des sciences de Paris, et renvoyés à une commission chargée de les examiner : cette commission, composée de MM. Portal, Hallé et Duméril, a jugé, dans son rapport, que leur publication pouvait être utile à l'art de guérir et aux gouvernemens.

oppose à sa fureur, elle semble ne céder qu'au pouvoir des élémens.

L'étude de cette affection est donc de la plus haute importance :

Elle intéresse la médecine par le nombre et la difficulté des questions qu'elle propose à la pathologie, à la physiologie et à l'hygiène publique.

Elle intéresse le législateur qui voit ce fléau tarir la source de la prospérité nationale.

Elle intéresse les gouvernemens amis des hommes, protecteurs du commerce et des colonies qu'ils ont fondées.

Elle intéresse enfin tous les européens qui, tourmentés par la soif des richesses, ou entraînés par le désir d'agrandir le domaine de leurs connaissances, ou séduits par l'aspect enchanteur d'un climat nouveau, traversent l'océan, et vont s'établir sous un ciel qui n'est point fait pour eux.

Quand on réfléchit au nombre des ouvrages et à la multiplicité des recherches auxquels la fièvre jaune a donné naissance, il semble que, perfectionnée par les travaux successifs des médecins de tous les temps et de tous les pays, l'histoire de cette maladie ne laisse plus rien à désirer : cependant, lors-

qu'on vient à comparer ces écrits, à opposer les opinions contradictoires qu'ils renferment, à séparer les faits sanctionnés par l'observation de ceux répétés par l'écho de la crédulité, à réduire à leur juste valeur des conclusions basées sur la réunion de quelques phénomènes particuliers, à signaler enfin le génie systématique présidant quelquefois aux discussions les plus sérieuses, ou l'esprit de parti dirigeant trop souvent la plume de l'écrivain, il est permis de penser que la vérité n'a point totalement dissipé de son vif éclat l'épaisseur des ombres qui la dérobe à nos regards, et que les leçons répétées de l'expérience et du malheur peuvent être encore utiles à l'art et à l'humanité.

L'examen approfondi de ces considérations joint au souvenir récent des scènes désastreuses dont j'ai été témoin, m'ont engagé à dévoiler, s'il était possible, la nature de la fièvre jaune : quoiqu'une entreprise aussi hardie m'ait bientôt révélé la difficulté du sujet et la faiblesse de mes moyens, j'ai redoublé d'ardeur pour laisser entrevoir ce que pourrait être un semblable travail exécuté par une main plus habile que la mienne : tous mes vœux seront donc remplis, si l'art ne regarde

point avec indifférence la marche que j'ai suivie pour arriver à la solution de ce problème, et si le célèbre Institut de France daigne par ses avis salutaires, soutenir le courage d'un jeune médecin ami zélé de la science et du bien public.

CHAPITRE PREMIER.

*Différences qui existent entre le Créole
et l'Européen.*

LORSQU'ON compare l'européen arrivant dans les colonies à l'habitant de ces mêmes contrées, on ne peut méconnaître les principaux traits qui les distinguent l'un de l'autre.

Considérez en effet ce jeune créole d'origine française : taille élancée, corps sec et grêle, traits de la figure fortement prononcés et déjà flétris par les signes avant-coureurs de la vieillesse : teint blême, jaune, livide ; physionomie peu animée, respirant l'indolente oisiveté : peau aride, peu perspirable et comme onctueuse au toucher : pouls lent, dur, tendu : démarche tranquille et mesurée, imagination vive et ardente, disposition naturelle à cultiver plutôt les arts d'agrément que les sciences positives, passion insurmontable pour la chasse, les armes, les plaisirs de

l'amour ; caractère tour-à-tour calme et irascible , doux et impétueux , généreux et exigeant , sensible et despotique , docile et présomptueux ; tel est le portrait ébauché que le créole présente au premier aspect.

Voyez au contraire ce français du même âge et nouvellement débarqué ; constitution plus ou moins athlétique et robuste , activité et développement du système sanguin , physionomie expressive , colorée , remplie d'une mâle fierté ; pouls fort et fréquent , disposition aux hémorrhagies , transpiration générale et continuelle ; recherche et usage immodéré des fruits aigres et des boissons rafraîchissantes ; chaleur incommode , promptitude dans les démarches ; énergie musculaire se roidissant contre les causes qui tendent à l'énerver ; enfin caractère composé des qualités et des défauts qui distinguent sa nation ; tels sont les principaux signes auxquels on reconnaît facilement le jeune étranger.

Voilà donc deux individus , différens au physique comme au moral , réunis sur le même sol , se livrant aux mêmes exercices , partageant les mêmes occupations , soumis à l'influence du même régime et du même climat.

Bientôt une différence plus terrible les sépare à jamais l'un de l'autre ; pendant que le créole, au premier coup-d'œil si débile, brave les feux d'un soleil brûlant, presse dans des plaines embrasées les travaux de sestimides esclaves, livre au commerce les riches récoltes de ses habitations : l'européen, après avoir opposé une vaine résistance à l'action des nouveaux agens extérieurs qui l'assiègent de toutes parts, chancelle, tombe, meurt : et cette brillante santé, dont naguère il se glorifiait, n'a servi qu'à le précipiter plus rapidement dans le tombeau.

D'autres fois, plus heureux, il sort vainqueur de cette lutte : alors sa constitution, trempée, pour ainsi dire, par cette série d'épreuves, et comme frappée du sceau de naturalisation, va désormais résister à l'action persévérante de ces mêmes causes, en un mot, il est *acclimaté*.

De ces faits, nous sommes en droit de tirer les conclusions suivantes :

1^o L'organisation des créoles est différente de celle de l'européen.

2^o Celle des créoles se trouve en rapport avec le pays qu'ils habitent.

3^o L'européen, au contraire, obligé de se

mettre en équilibre avec un nouvel ordre de choses , reçoit dans l'ordre et la vitalité de ses fonctions , des modifications particulières , indispensables au maintien de sa conservation.

Quelles sont ces modifications apportées dans l'état physiologique de l'européen ? ou plutôt , par quelle merveilleuse adresse , la nature , toujours attentive aux besoins des êtres qu'elle a créés , finit-elle par amener la constitution , le caractère , les habitudes européennes au type de la constitution , du caractère , des habitudes créoles ? quelles sont les causes qui provoquent et déterminent cette sorte de métamorphose physique et morale ? Telles sont les questions dont la solution est intimement liée à celle de la nature de la fièvre jaune.

Jemepropose donc de considérer l'européen transporté dans l'autre hémisphère , et fixant sa demeure sous des latitudes et dans des lieux opposés à ceux qu'il a quittés : de le suivre depuis le moment de son arrivée jusqu'à l'époque où sa constitution se trouve en rapport avec le climat qu'il a choisi : d'apprécier les changemens successifs qu'il éprouve , et qui , plus puissans que les lois , peuvent seuls lui

donner le titre de citoyen : et d'arriver par ce moyen à l'important résultat que donne la fièvre jaune, et sans lequel l'euro péen n'est jamais acclimaté.

Mais, comme les observations qui doivent servir au développement de ces diverses questions ont été recueillies dans une partie de la basse Louisiane, et dans la ville de la Nouvelle-Orléans, pays remarquable par sa position géographique, son insalubrité, et les causes qui y rendent la fièvre jaune endémique, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la topographie de cette fertile contrée.

CHAPITRE II.

*Esquisse topographique de la basse Louisiane,
et de la Nouvelle-Orléans.*

EN découvrant la terre de la Louisiane, le voyageur n'admire plus le spectacle ravissant que lui ont offert les îles de Saint-Domingue et de Cuba ; il n'aperçoit plus ces côtes embellies d'un printemps perpétuel, et toujours couvertes de verdure, de fleurs et de fruits ; il ne suit plus dans les airs ces mornes élançant vers les cieux leurs sommets ombragés ; il ne respire plus ces brises de terre chargées du parfum de mille plantes odorantes ; il ne contemple plus ce ciel pur, azuré, ou resplendissant, au soleil couchant, des couleurs les plus vives et les plus variées. La Louisiane ne présente qu'une terre basse, submergée, couverte de roseaux, et d'un horizon brumeux. Le Mississipi a son entrée défendue par une barre, et par les troncs d'arbres qu'il a

déracinés et entraînés dans son cours : des débris de bâtimens naufragés près de la passe jettent la tristesse dans l'ame ; l'air obscurci de vapeurs est imprégné d'une odeur marécageuse : le silence de cette vaste solitude est troublé seulement par les cris de quelques oiseaux aquatiques ou précurseurs des orages ; tout annonce les ruines de la nature , ou plutôt le berceau de son enfance.

La majeure partie de la basse Louisiane se compose d'une alluvion formée par le fleuve aux dépens de la mer. Je ne considérerai ici que la presqu'île bornée au sud par le golfe du Mexique et les diverses embouchures du Mississipi , à l'ouest par ce même fleuve , au nord et à l'est par le lac Pontchartrain , communicant avec le lac Borgne ou la mer ; présentant deux extrémités , dont l'une répond à la passe sud-est du fleuve , l'autre à la ville de la Nouvelle-Orléans , et se trouvant comprise entre les 29 degrés 5 minutes , et 29 degrés 57 minutes 45 secondes , latitude Nord , et les 91 degrés 29 minutes 30 secondes , et 92 degrés 24 minutes , longitude du méridien de Paris.

Cette presqu'île , depuis *la Balize* jusqu'à *la Pointe à la Hache* , n'est qu'une langue de

terre étroite, noyée, impraticable, et inhabitée : le fort de *Plaquemine* se trouve seulement au milieu de cet espace : depuis la *Pointe à la Hache*, jusqu'au *détour des Anglais*, la plage augmente d'étendue, peut avoir dans sa plus grande largeur 40 à 45 milles, et présente une vaste prairie couverte de cyprières, d'eaux croupissantes, entrecoupée de bayous, traversée par la *Rivière aux Chênes*, renfermant le *lac Lery*, remplie de reptiles et d'insectes, et n'étant habitée que sur le bord du fleuve : depuis le *détour des Anglais*, le terrain se rétrécit, se trouve resserré entre le fleuve et la mer, et s'élargit de nouveau jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Le sol de cette région est le même par-tout : situé au-dessous du niveau du fleuve, dépourvu du plus petit monticule, ce terrain vaseux laisse échapper l'eau à la profondeur de quelques pieds, et tient enfouis des arbres semblables à ceux que le Mississippi jette continuellement sur ses rives : par-tout on rencontre une terre grasse, noire, argileuse, composée du limon du fleuve et du débris des végétaux, possédant tous les caractères de l'humus, absorbant les rayons du soleil, ouvrant un sein fécond à la culture de la canne,

de l'indigo, du coton, du maïs, des plantes céréales et légumineuses : les arbres fruitiers n'y réussissent point ; le pêcher, l'oranger et le figuier sont les seuls qui soient bien acclimatés.

Ce pays est arrosé par le Mississippi ou *Mes-sachipi*, suivant l'expression indienne, c'est-à-dire, *Père des eaux*. Ce fleuve dont la découverte rappelle les noms de *Joliet*, citoyen de Québec, du jésuite *Marquette* et de l'infortuné *de la Salle*, prend sa source dans le lac de l'*Ours Blanc* situé au 48^e degré 16 minutes, latitude nord, et 23^e degré 17 minutes, longitude ouest. (Voyez l'ouvrage et la carte du lieutenant *Pike* envoyé par ordre du gouvernement Américain pour reconnaître les sources du Mississippi, années 1805 et 1806.) Ce fleuve immense après un cours de 2580 milles, après avoir été grossi des eaux du Missouri, de l'Ohio, de l'Ilinois et de cent autres rivières moins considérables, se jette dans le golfe du Mexique par plusieurs embouchures. La crue de ce fleuve dure à peu près la moitié de l'année ; elle commence en janvier et tombe en juin : sa plus forte élévation est estimée aux *Natchez* à 50 pieds Anglais au-dessus de son niveau ordinaire, au *Baton-Rouge* à 30 pieds,

à la Nouvelle-Orléans à 12 pieds : cette prompte diminution dans la hauteur des eaux du fleuve est due à la disposition du terrain : au-dessous du *Baton-Rouge*, le Mississippi plus élevé que le sol, commence à être maintenu dans son lit par des digues, ne reçoit plus d'autres rivières, et décharge au contraire une grande partie de ses eaux dans de vastes canaux qu'il a sans doute creusés ; ainsi sur le bord occidental on observe les rivières *Atchafalaya* et *Lafourche* qui naissent du fleuve et se jettent directement dans le golfe Mexicain : sur le bord oriental, au-dessous du *Baton-Rouge*, on remarque le *Manchac* ou rivière d'*Iberville* qui verse également une partie des eaux du fleuve dans le lac *Maurepas* qui communique avec le lac *Ponchartrain*, et celui-ci avec la mer qui baigne les Florides ; cette dernière division du Mississippi forme de la presqu'île qui nous occupe un véritable Delta, dont la formation a été étudiée avec soin par M. *William Dumber*, dans un mémoire inséré parmi ceux de la société philosophique américaine, tome VI.

A mesure qu'on descend du *Bâton-Rouge* à la Nouvelle-Orléans, les digues élevées pour maintenir le fleuve, deviennent plus hautes

et plus solides, mais comme elles ne sont construites qu'en terre, le Mississippi, en les rompant, menace d'inonder la ville et la campagne; à 15 ou 20 lieues au-dessous de la Nouvelle-Orléans, ces digues n'existant plus, alors le fleuve se répand en partie dans la plaine qu'il submerge, ou court se jeter dans le golfe du Mexique par plusieurs embouchures, et explique par cette déperdition successive de ses eaux, comment dans sa plus haute élévation, l'eau qui recouvre la barre située à l'entrée de la passe sud-est, la seule praticable, n'augmente en hauteur que d'une légère quantité, en sorte qu'il est impossible aux bâtimens qui calent plus de 14 pieds d'entrer dans le Mississippi.

Je ne crois pas qu'il existe une eau comparable pour la bonté à celle du Mississippi, elle conserve long-temps sa fraîcheur et sa pureté, aussi est-elle recherchée des navigateurs. Ce fleuve paraît assez poissonneux, et roule ses eaux sur un lit argileux dans lequel on ne rencontre ni pierre ni caillou.

Après une navigation d'environ 80 milles sur le fleuve, on découvre enfin la ville de la Nouvelle-Orléans, tantôt asservie sous le joug du despotisme colonial, tantôt vendue comme

une vile esclave, et florissante aujourd'hui sous l'égide de la constitution Américaine.

Cette ville, fondée en 1717 par les Français, située sur le bord oriental du Mississipi, bâtie sur un plan régulier, maintenant capitale de l'état de la Louisiane, augmente et s'embellit chaque jour : des maisons commodes, élégantes, construites en briques, ornent les principales rues, et remplacent les cabanes détruites par le temps ou le feu ; le port établi dans une anse demi-circulaire du fleuve offre aux vaisseaux une rade sûre et accessible par-tout : une levée large, solide, étendue, reçoit les immenses produits arrivant d'Europe, ou des contrées éloignées que le Mississipi a rendues tributaires de ses eaux ; des temples ouverts à tous les cultes, reçoivent les prières et les vœux des différentes religions ; cinq banques facilitent et activent les opérations commerciales ; une place abondamment pourvue de provisions de toute espèce, des magasins remplis des denrées et des modes de tous les pays, développent l'aisance, le luxe et l'industrie ; des *steam-boats*, chefs-d'œuvre du génie audacieux, remontent le fleuve dans toutes ses directions, et établissent des communications entre la ville et les

états voisins; une législation représentative est chargée de veiller aux besoins et à la prospérité des différens comtés de l'état; une armée nationale couronnée des lauriers que naguère elle a cueillis aux champs de l'honneur, apprend à la jeunesse ce que peuvent le courage et l'amour de la patrie; une foule d'européens actifs, laborieux, entreprenans, attirés par l'appas des richesses ou victimes d'événemens politiques, propagent l'instruction, les sciences et les arts; tout se réunit pour rendre un jour la Nouvelle-Orléans le boulevard du commerce du Nouveau-Monde, une des villes principales des États-Unis, et une rivale redoutable pour l'Ancien continent.

Les causes qui retarderont l'accroissement de cette riche colonie sont locales ou générales : les causes locales pourront être anéanties avec le temps. Ainsi, les rues de la Nouvelle-Orléans ne sont point pavées, souvent impraticables pendant l'hiver, elles se dessèchent pendant l'été, et couvrent la ville et les habitans d'un nuage épais de poussière; les eaux n'ont point d'écoulement ni d'égouts qui les dirigent dans le fleuve; l'intérieur des maisons renferme des amas de

débris de substances animales et végétales , facilement putrescibles , et dont la police ne soigne pas assez l'enlèvement ; l'hôpital de charité est situé dans un endroit malsain ; le cimetière est trop rapproché de la ville , les cadavres qu'on y transporte sont plutôt jetés dans l'eau que confiés à la terre , etc.

Les causes générales tiennent à la situation de la Nouvelle-Orléans , au milieu de vastes marais ; à sa position au-dessous du niveau du fleuve , et sur un terrain vaseux ; au peu de stabilité qui règne dans les saisons et les autres phénomènes météorologiques ; enfin , aux plages limoneuses que le fleuve , en se retirant pendant l'été , abandonne devant la ville , et sur lesquelles les Américains débarquent leurs produits mercantiles.

A la Louisiane , les saisons présentent de nombreuses variations , toutes dépendantes du souffle des vents. L'hiver est ordinairement nébuleux , humide et pluvieux : les vents du nord font rarement baisser la température à zéro , thermomètre de Réaumur ; mais le froid cède bientôt , et fait place à une chaleur de dix à douze degrés. Le printemps fuit avec rapidité ; les brusques changemens atmosphériques qui surviennent dans cette saison ,

la privent de douceur et d'agrément. L'été, si fatal aux Européens , comprend surtout les mois de juin, juillet, août et septembre : le thermomètre, placé à l'ombre, marque de vingt-cinq à vingt-huit deg. La chaleur unie à l'humidité est accablante, et pénètre tous les corps; la viande se putréfie en peu d'heures la rouille ronge les métaux; les vêtemens renfermés sont frappés de moisissures. A cette époque, les vents se taisent, les nuits sont aussi étouffantes que les jours; la présence insupportable des moustiques ne laissent aucun repos; les habitans semblent plongés dans un bain de vapeur, qui énerve les forces et l'esprit; les maisons sont imprégnées des émanations qui s'élèvent du sol, ou tombent au soleil couchant; les marais se dessèchent et empoisonnent l'atmosphère de miasmes délétères; la terre aride s'ouvre, laisse échapper par de larges crevasses des bouffées de chaleur et de gaz odorans; les orages se succèdent, le tonnerre roule avec fureur, éclate avec fracas; la pluie tombe par torrens, la ville est inondée; mais bientôt le ciel reprend sa sérénité, le soleil reparaît, darde ses rayons avec une nouvelle force, et ravit en un instant l'eau et la fraîcheur que savouraient

tous les êtres de la nature : heureux lorsque des ouragans ne détruisent pas en un instant les récoltes et l'espoir de l'habitant.

Dans cette saison, la végétation, favorisée par la nature du sol et par l'action de la chaleur humide, fait des progrès que l'œil peut suivre à peine. Pendant l'été, le sarclage occupe tous les bras ; les champs nouvellement défrichés font le désespoir du cultivateur ; les cannes qu'on y plante mûrissent plus vite que dans les Antilles, étonnent par leur hauteur, tournent en herbe, suivant l'expression du pays, et ne donnent que très-peu de sucre cristallisable. Partout, une main créatrice semble plus occupée à la multiplication et à l'accroissement des plantes, qu'au soin de les nourrir, de les fortifier et de les conserver.

L'automne, qui commence au mois d'octobre, se prolonge quelquefois pendant deux à trois mois. Cette saison, la plus belle de l'année, est celle des récoltes : on commence à jouir de la fraîcheur des nuits, l'air reprend son ressort et sa pureté, les convalescens se rétablissent, l'Européen respire et ranime son courage, l'espérance et la vie succèdent à la tristesse et à la mort ; en un mot, la

colonie semble avoir recouvré une nouvelle existence. Cette saison n'est redoutable que par le souffle imprévu du vent du nord, qui produit subitement dans la température une différence de douze à quinze degrés.

Je terminerai ici les observations qui m'étaient nécessaires, et que j'avais à faire sur la topographie de la basse Louisiane et de la Nouvelle-Orléans; je renvoie pour l'étude des productions du règne végétal au *Journal d'Ellicot*, auteur des notes sur la Virginie, et à l'ouvrage intéressant de *William Bartram*, imprimé à Philadelphie. Quant aux maladies du pays, elles seront sans doute l'objet d'un autre mémoire; je dirai seulement que je ne connais pas pour le médecin un meilleur guide à suivre, pour l'exercice de son état, dans les pays chauds, que les ouvrages d'Hyppocrate.

CHAPITRE III.

Influence du climat de la basse Louisiane sur les européens. — Développement de la fièvre jaune sporadique.

PENDANT les mois de janvier, février, mars, avril et mai, la santé des européens, loin de s'altérer, semble acquérir un nouveau degré de vigueur : peu sensibles à l'impression du froid humide, et aux brusques variations atmosphériques qui règnent à cette époque, ils n'éprouvent que des affections passagères, et plaignent les créoles, qui, dans cette saison souvent funeste pour eux, deviennent la proie d'un grand nombre de maladies.

La scène va changer : Le printemps a fui comme une ombre légère ; le soleil a repris son empire, et verse sur cette plage marécageuse des torrens de lumière et de feu. Pendant que l'habitant paraît recevoir une nouvelle vie, l'euro péen, jusqu'alors inébran-

lable , commence à être modifié dans son organisation : l'homme jeune , doué d'une constitution robuste et pléthorique , est affecté le premier : sa figure est animée , sa tête lourde et pesante , son corps fatigué par une transpiration abondante ; son activité diminue d'énergie , son caractère perd de sa gaîté , les nuits deviennent laborieuses , le sommeil peu réparateur : quelquefois une hémorragie nasale se déclare , et apporte un léger soulagement.

Bientôt une autre série d'accidens se manifeste : le plus grand nombre des européens perd insensiblement l'appétit : la langue se recouvre d'un léger enduit muqueux : céphalalgie frontale , bouche pâteuse et mauvaise , altération considérable , dégoût pour les substances animales , désir des acides et des boissons spiritueuses prises en petite quantité : respiration hâletante et précipitée ; pouls tendu et fréquent ; traits de la figure plus fortement prononcés ; sueurs excessives et fatigantes ; disposition à la constipation , démangeaison générale du corps , mais surtout aux bras , aux jambes et à la poitrine ; éruption cutanée , caractérisée par un prurit insupportable , et des vésicules qui s'ouvrent ,

laissent suinter une sérosité jaunâtre , et forment des croûtes semblables aux plaques de la dartre pustuleuse.

Enfin la fièvre éclate, précédée pendant quelques jours de frissons fugaces , suivis d'une chaleur plus ou moins forte et mordicante : alors les symptômes énoncés ci-dessus redoublent d'intensité : langue rouge et humide sur les bords , couverte dans le centre d'un enduit jaunâtre et épais : nauzées , vomissemens d'une matière glaireuse , muqueuse et amère : figure rouge , violacée : battement des artères carotides ; céphalée accablante , brisement des articulations , sensibilité épigastrique , légères hémorragies nasales ; urines troubles , colorées , peu copieuses ; teinte bilieuse apparaissant à la commissure des lèvres , aux aîles du nez et aux yeux : anorexie , constipation opiniâtre , ventre ballonné , hypocondres tendus ; insomnie , intégrité des facultés intellectuelles : caractère impatient , facile à exaspérer : variétés dans la marche , la durée , les terminaisons de cet état morbifique : convalescence longue et pénible , amaigrissement considérable , forces difficiles à recouvrer.

Si cette constitution médicale continue à dominer ; et si le nombre des étra gers aug-

mente au lieu de diminuer, le praticien ne tardera pas d'observer la *fièvre jaune sporadique*, c'est-à-dire la fièvre jaune réduite à son état de simplicité, dépouillée de toute espèce de complications, non décrite encore par les auteurs, et digne, sous ce rapport, de toute notre attention.

CHAPITRE IV.

Description de la fièvre jaune sporadique.

LA fièvre jaune sporadique est ordinairement précédée des symptômes suivans : perte d'appétit, soif souvent inextinguible, céphalée plus ou moins violente, accablement universel, altération des traits du visage, sommeil pénible, troublé par des rêves effrayans ; sensation désagréable à l'estomac, et surtout sentiment d'inquiétude et de terreur qui ne laisse aucun doute au malade du danger qu'il va courir.

La marche régulière de cette maladie permet de la diviser en deux périodes bien distinctes.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Un frisson, de la durée d'une ou plusieurs

heures, accompagné d'un tremblement général, suivi d'une chaleur vive et mordicante, annonce l'invasion de la maladie et le développement des symptômes suivans :

Douleur de tête insupportable fixée au front, aux tempes, à l'occiput, arrachant au malade des plaintes et des cris; douleurs contusives et déchirantes dans la région lombaire et les membres inférieurs; yeux rouges, injectés, quelquefois humectés d'une rosée brillante, sensibles à l'impression de la lumière; figure animée, exprimant la terreur et l'effroi; respiration courte, laborieuse, entrecoupée de soupirs fréquens et profonds; langue alongée, pointue, sale et humide dans le centre, rouge et sèche sur ses bords; pouls plein, fort, tendu, régulier; région épigastrique tourmentée par une tension vive, aiguë, et ne pouvant supporter la plus légère pression; nausées, vomissemens d'une matière muqueuse, acide, agaçant les dents; boissons quelquefois rejetées avec peine et efforts; constipation plus ou moins opiniâtre, légères hémorrhagies nasales, gonflement des hypocondres; urines rouges, rendues plus fréquemment, et souvent avec cuisson; sentiment de froid à l'extérieur et de

chaleur à l'intérieur, morosité, tristesse, insomnie, intégrité des facultés intellectuelles et des forces musculaires.

Cette période dure ordinairement deux à trois jours.

SECONDE PÉRIODE.

Les symptômes de ce second stade varient suivant les terminaisons de la maladie.

1^o *Terminaison par résolution.* Diminution graduée de la chaleur, de la rougeur des yeux et de la figure, des douleurs intolérables de la tête, des lombes et des articulations; teinte jaunâtre apparaissant à la conjonctive, sous le menton, à la commissure des lèvres, et se répandant bientôt sur le cou, la poitrine et le reste du corps; diminution dans la force du pouls, douleur épigastrique moins vive et plus supportable, nausées plus éloignées, vomissemens moins répétés, hémorragies ou plutôt exsudation sanguine à la surface de la membrane muqueuse gastro-pulmonaire; déjections alvines, offrant des teintes variées de vert, de jaune, de noir, mêlées à du sang coagulé; urines safranées et plus copieuses, entendement sain, mouvemens faciles et toujours en

rapport avec les désirs et la volonté du malade.

Ces symptômes , après avoir duré trois à quatre jours , s'évanouissent progressivement , sans apparence de crise bien manifeste : alors le malade commence seulement à apprécier le danger qu'il a couru ; les forces , qui jusqu'à présent s'étaient soutenues , semblent s'anéantir tout à coup ; la faiblesse est grande , les urines ont une consistance comme oléagineuse , des démangeaisons se font ressentir , une moiteur se déclare et adoucit la sécheresse de la peau , l'exsudation sanguine à la surface des membranes muqueuses diminue d'activité , les selles changent de nature , l'appétit se ranime ; enfin , la convalescence est assurée.

2^o *Terminaison par la mort.* Rémission remarquable dans l'intensité des symptômes inflammatoires ; diminution subite des douleurs de la région épigastrique et de la force du pouls ; suffusion ictérique , foncée et rapide ; peau sèche , aride , cuivrée ; suppression des urines , vomissemens plus ou moins rapprochés d'une matière noirâtre , semblable à de l'encre de la Chine délayée dans l'eau , et tenant en suspension des lambeaux

membraniformes ; écoulement par les ouvertures naturelles d'un sang noir et dissous ; évacuations intestinales ichoreuses , fétides , involontaires ; exhalation d'une odeur cadavéreuse.

Au milieu de cet appareil de la mort , le malade conserve l'intégrité des forces locomotrices ; il se lève pour satisfaire à ses besoins , et ne laisse apercevoir aucun trouble dans ses facultés intellectuelles ; ses réponses sont lentes , mais toujours appropriées à la demande ; il est dans une indifférence remarquable sur sa situation ; il se trouve bien , demande à manger , sourit en parlant , règle ses affaires avec sang-froid , signe son testament d'une main assurée , regrette sa patrie , présume quelquefois l'instant de son trépas , tombe dans une agonie légèrement convulsive et meurt.

Cet état dure deux à trois jours.

3^o *Terminaison par un état morbide chronique.* Les symptômes qui annoncent une terminaison favorable de cette maladie , ne sont pas toujours suivis d'une convalescence franche et décidée ; quelquefois la sensibilité de l'estomac persiste , d'où résultent des vomissemens plus ou moins fréquens , les diges-

tions sont laborieuses, la jaunisse disparaît avec lenteur; le ventre est paresseux, la peau toujours aride, la langue saburrale, la physionomie grippée, le pouls souvent fébrile, petit et concentré; le sommeil difficile, l'amaigrissement extrême, le système nerveux aisément irritable; les sens sont comme émoussés; l'impression du froid est insupportable et détermine des symptômes tétaniques; le plus souvent la lienterie ou un dévoïement chronique survient et jette promptement les malades dans la langueur et le marasme; cet état et ces affections secondaires ne peuvent être combattues avec succès que par le changement d'air, un voyage maritime, ou plutôt le retour du malade dans son pays natal.

CHAPITRE V.

Siège de la fièvre jaune sporadique. — Cette maladie n'est point contagieuse.

LA description qui vient d'être faite de la fièvre jaune sporadique atteste suffisamment la lésion profonde d'un organe essentiel à la vie. Quelle est la nature de cette lésion ? quel est cet organe ?

La marche rapide et les diverses terminaisons de cette maladie :

Les symptômes inflammatoires qui caractérisent la première période, et sur-tout la tension déchirante de la région épigastrique, les vives douleurs déterminées par la plus légère pression sur l'estomac, les nausées, les vomissemens, l'état de la face, de la langue et du pouls ;

L'intégrité de la vie de relation au milieu du trouble qui agite et détruit la vie organique ;

Les accidens qui accompagnent la convalescence ou persistent après la maladie ;

L'autopsie cadavérique qui montre constamment l'estomac contracté, diminué dans son calibre, et sa membrane muqueuse rouge, phlogosée, parsemée de taches ou d'ulcérations livides, noirâtres ; pendant que les lésions des autres viscères sont toujours plus ou moins variables ;

Enfin le traitement employé dans cette affection, avoué par l'analogie, l'expérience et les succès, et qui consiste principalement dans la saignée générale ou locale faite avec prudence et modération ; dans l'application des ventouses scarifiées sur la région épigastrique, dans l'usage des boissons délayantes, légèrement acidulées ; dans l'emploi des fomentations émollientes sur l'abdomen, dans l'administration de doux évacuans, et surtout de l'huile de Palma-Christi, pour provoquer l'action du tube intestinal, et enrayer, par cette méthode révulsive, la marche ou les progrès de cette maladie ;

Tous ces faits démontrent assez l'existence d'une *gastritis* ou *inflammation de l'estomac*, d'une espèce particulière, attaquant les européens transportés dans certains pays, et déter-

minée par un concours de causes occasionnelles que nous examinerons tout-à-l'heure.

Considérée sous ce point de vue ;

Ne soyons plus étonnés si cette maladie, semblable aux autres phlegmasies, a une issue d'autant plus funeste que les symptômes inflammatoires sont plus intenses.

Ne soyons plus étonnés si elle se termine si souvent par la mort de l'organe affecté : la rémission subite de tous les symptômes de la première période, avant-courrière d'une fin prochaine, n'a trompé que trop de fois l'espérance du malade, et le pronostic du médecin : je ne puis donner une comparaison plus frappante de cette terminaison, qu'en rappelant à la mémoire tous les accidens qui signalent une hernie étranglée, et le bien être qu'éprouve le malade après la mortification de l'intestin.

Ne soyons plus étonnés, si l'estomac, attaqué dans sa vitalité, entraîne dans sa perte les organes dont les fonctions sont intimement liées à la sienne : l'apparition de la jaunisse, et l'abolition de la sécrétion urinaire confirment l'influence de l'estomac sur le foie et les reins : les élémens qui devaient servir à la formation de la bile et de l'urine, retenus dans le torrent

général de la circulation, frappent l'économie animale de leur action délétère, précipitent la marche de la maladie, et contribuent sans doute à la formation de l'odeur cadavéreuse que le corps exhale, ainsi qu'à la prompte putréfaction qui se manifeste après la mort.

Ne soyons plus étonnés si dans la première période, les vomitifs augmentent l'intensité des accidens, si les vésicatoires ajoutent au trouble inflammatoire, si les substances amères, et surtout le kina sont rejetées avec des efforts souvent alarmans, etc.

Enfin ne soyons plus étonnés, si dans la seconde période, lorsque la maladie s'est terminée par la gangrène, on invoque en vain tous les secours de la thérapeutique : le malade est dévoué à une mort certaine. Notre art se réduit à lui prodiguer les soins assidus et affectueux que réclament l'hygiène et l'humanité.

Le pronostic de la fièvre jaune sporadique est donc entièrement subordonné au nombre et à l'énergie des symptômes inflammatoires de la première période, au tempérament du sujet, à la constitution atmosphérique, au traitement employé, et aux signes qui indiquent telle ou telle terminaison de la maladie.

En général, le praticien ne doit pas attendre les mouvemens favorables et critiques que la nature suscite dans d'autres affections : la marche rapide de la fièvre jaune sporadique récuse la lenteur de la méthode expectante.

L'expérience prouve que la fièvre jaune sporadique n'est point *contagieuse* : je ne connais que des faits qui constatent cette importante vérité, et je ne connais pas une seule objection qui puisse la combattre : je présente donc ce caractère de la maladie comme un résultat établi sur les recherches constantes, répétées et positives de l'observation, digne d'être reçu avec confiance et libéré par conséquent de toute espèce de discussion.

CHAPITRE VI.

Causes de la fièvre jaune sporadique.

CETTE maladie endémique à la Nouvelle-Orléans doit son origine aux causes suivantes :

1° A la situation de la ville, relativement à sa proximité de la mer et à l'étendue des marécages qui l'entourent.

2° A l'action persévérante de la chaleur et de l'humidité qui règnent pendant l'été.

3° A la présence d'individus non acclimatés.

Autant ces causes réunies favorisent le développement de la fièvre jaune sporadique, autant, isolées et considérées séparément, elles sont sans force et sans valeur.

En effet, les marais qu'on rencontre dans l'intérieur des terres, et sous des latitudes plus

rapprochées de la ligne équinoxiale, occasionnent des maladies d'un mauvais caractère, mais n'engendrent jamais la fièvre jaune; je ne connais pas un exemple constatant que cette affection ait pris naissance dans les régions centrales de la Louisiane, et se soit ensuite propagée à la Nouvelle-Orléans.

Il en est de même de l'influence de la mer, sans le voisinage d'une plage marécageuse; je ne connais pas une observation qui prouve que cette maladie se soit développée spontanément à bord des bâtimens de guerre ou de commerce, naviguant dans le golfe du Mexique, à moins qu'ils n'aient communiqué avec le sol des colonies, ou avec les vaisseaux sortis de leurs ports.

Quant à la chaleur humide, la fièvre jaune sporadique est tellement liée à son action puissante, qu'elle commence avec elle, diminue avec l'abaissement de température, et disparaît avec le souffle des vents du nord et le changement de la saison.

A ces causes dépendantes des lieux et du climat, et avec lesquelles le créole de la Louisiane est familiarisé, il faut enfin ajouter la présence des étrangers non acclimatés. Sans

eux, la fièvre jaune sporadique ne se manifesterait point, et il serait facile de prouver que sans la découverte de l'Amérique, l'Europe ignorerait encore l'existence de ce fléau dévastateur.

CHAPITRE VII.

Changemens apportés dans l'euro péen par la fièvre jaune sporadique.

JETONS maintenant un coup d'œil sur la constitution physique des étrangers qui ont été attaqués de la fièvre jaune sporadique, et chez lesquels la convalescence, malgré sa longueur, a été suivie du retour à la santé.

Généralement, ces individus ont perdu pour toujours leurs belles couleurs européennes; la fraîcheur de la jeunesse est remplacée par un teint jaunâtre qui se prononce chaque jour davantage; les traits de la physionomie dépouillés du tissu cellulaire qui les soutenait et les confondait avec grâce, rendent la figure vieillie et ridée; la maigreur a succédé à l'embonpoint; la peau reste sèche, rude, peu perspirable, sensible à l'impression du froid; l'activité se change en propension

pour le repos et en éloignement pour les exercices pénibles du corps et de l'esprit; l'usage des substances aromatiques, du café, semble devenir nécessaire et dégénère en habitude; la disposition primitive à être atteint de telle ou telle maladie se perd, et se trouve remplacée par une tendance aux affections abdominales et aux hémorroïdes; les remèdes n'agissent plus avec leur première énergie; enfin l'organisation, comme si elle était courbée avant cette maladie, sous le poids d'un fardeau pénible à supporter, se relève avec vigueur, reste désormais inaccessible à l'action des mêmes causes sous les coups desquelles elle a manqué de succomber; en un mot, l'euro péen est *acclimaté* ou *créolisé*, suivant l'expression des colonies.

Bientôt le moral, sous l'influence de cette nouvelle constitution physique, éprouve des changemens non moins remarquables. Le français perd, avec le temps, une partie de sa gaieté, adopte le caractère ombrageux et despotique des créoles, acquiert quelquefois la sombre taciturnité des Américains, et contracte insensiblement les habitudes et les usages du pays; on le voit allier à la fougue des passions, le sang-froid de l'expérience et

le calme de la réflexion. Il calcule sa conduite, mûrit ses projets, embrasse dans ses spéculations le monde entier. Attaché sans relâche sur les pas de la fortune, il laisse ses caprices, fatigue son inconstance, et lui arrache enfin des trésors qu'elle prodigue trop souvent à l'ignorance et à l'oisiveté.

Ces changemens physiques et moraux doivent être soigneusement appréciés par le médecin observateur; ils sont de la plus haute importance dans le traitement des maladies des pays chauds.

CHAPITRE VIII.

*Définition de la fièvre jaune sporadique. —
Phénomène de l'acclimatement.*

D'APRÈS les discussions auxquelles nous venons de nous livrer, je pense que nous pouvons répondre à la question suivante :

Qu'est-ce que la fièvre jaune sporadique ?

Par fièvre jaune sporadique, on doit entendre les modifications organiques qu'éprouve un Européen transporté dans certaines régions de l'Amérique, et qui le mettent en rapport avec les lieux et le climat de sa nouvelle patrie.

La fièvre jaune sporadique, bien différente des autres maladies, donne donc un résultat physiologique indispensable au maintien de la santé. Ainsi, une péripneumonie, une fièvre putride ou ataxique, n'ajoutent rien à la santé d'un Français ou d'un Anglais, à

Paris ou à Londres ; les changemens , au contraire, occasionnés par la fièvre jaune, mettent ces mêmes individus dans la situation physique de pouvoir habiter un pays qui n'était point fait pour eux.

Mais sur quel système d'organes portent donc ces grands changemens physiologiques déterminés par la fièvre jaune ? L'expérience répond à cette question. Le trouble apporté par cette maladie dans l'économie animale, a pour but de diminuer l'activité du système sanguin. L'état dans lequel se trouve un Européen, avant et après cette maladie, est la preuve du fait que j'avance.

Mais l'activité du système sanguin ne peut être diminuée, sans avoir une influence directe sur l'exhalation et l'absorption qui lui sont intimement liées. L'observation confirme cette seconde assertion. Après la fièvre jaune, l'enveloppe cutanée, altérée dans ses fonctions, n'offre plus qu'un tissu imperméable, pour ainsi dire, à l'action des agens extérieurs qui ont menacé l'existence de l'Européen : il semble qu'alors la vie s'exerce plus à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La fièvre jaune est donc le moyen que la nature emploie pour amener le tempérament

sanguin de l'Européen, au tempérament *lymphatico-bilieux*, le seul qui soit en rapport avec le climat des colonies.

D'où il suit, et l'expérience le confirme chaque jour, que les hommes robustes et pléthoriques seront plutôt victimes de cette maladie que les hommes faibles et cachectiques ; les jeunes gens plutôt que les adultes et les vieillards ; les peuples du Nord plutôt que ceux du Midi.

D'où il suit que toutes les causes qui ajoutent à l'énergie du système sanguin, sont autant de causes prédisposantes à la maladie ; telles que l'exposition au soleil, l'abus des liqueurs spiritueuses, les exercices forcés, les fatigues excessives, etc.

D'où il suit encore, que la fièvre jaune sporadique n'attaque jamais deux fois le même individu. Au milieu des ravages causés par cette affection, on voit l'Européen qui en a été atteint rester invulnérable, pendant que la mort frappe ses malheureux concitoyens qui n'ont pu comme lui supporter cette révolution physique.

On m'objectera, sans doute, qu'on a vu des Européens demeurer plusieurs années

dans les colonies sans avoir éprouvé la fièvre jaune sporadique.

En faisant cette objection plus spécieuse que solide, on aurait dû, ce me semble, tenir compte, et de la constitution de ces Européens et de la situation du pays qu'ils ont habité. J'ai vu, à la Nouvelle-Orléans, quelques-uns de ces êtres privilégiés résister aux atteintes de la fièvre jaune épidémique; mais si l'on voulait profiter de ces exceptions particulières pour combattre et détruire l'observation générale, j'aimerais autant qu'on me soutînt que la syphilis n'est point de nature contagieuse, parce qu'un individu exposé à gagner l'infection aura échappé aux coups de cette dégoûtante maladie.

Mais voici d'autres faits propres au phénomène de l'acclimatement, qu'on observe à la Nouvelle-Orléans et dans toutes les villes qui réunissent comme elle les causes d'insalubrité que nous avons mentionnées.

On remarque que les Européens qui n'ont point eu la fièvre jaune sporadique, jouissent d'une santé facilement altérable, ont un caractère craintif, et deviennent tôt ou tard la proie de la fièvre jaune épidémique.

On remarque également que pour être

acclimaté , les autres maladies ne remplacent pas la fièvre jaune sporadique. J'ai vu des individus qui avaient été attaqués de la dysenterie , de fièvres ataxiques continues , rémittentes ou intermittentes , essayer encore la fièvre jaune ; mais cette dernière maladie se terminait généralement d'une manière favorable.

Enfin , on remarque que les individus qui résistent le mieux à l'influence du climat et des épidémies , sont ceux qui ont eu la fièvre jaune sporadique. Cette maladie est donc pour certains pays , ce que la vaccine est pour la petite-vérole : qu'on me permette cette comparaison qui , sans être exacte , rend parfaitement ma pensée.

Une belle question à proposer au physiologiste serait le phénomène de l'acclimatement considéré suivant les pays et les différens peuples. Je crois que cet ouvrage manque à la médecine et à l'hygiène publique.

CHAPITRE IX.

De la fièvre jaune épidémique et contagieuse.

CE n'est point assez d'avoir étudié la fièvre jaune sporadique, c'est-à-dire, régulière dans sa marche, dépouillée de ses complications ; de l'avoir suivie depuis son début jusqu'à ses diverses terminaisons, d'avoir cherché à apprécier sa nature et les changemens dont elle laisse l'organisation empreinte : il faut encore la considérer, lorsque revêtant le caractère épidémique et contagieux, elle amonçèle ses victimes, jette tous les peuples dans la stupeur et l'effroi, se joue des moyens que l'art cherche à lui opposer.

L'expérience prouve, dans tous les pays, que quand une maladie, de sporadique qu'elle était, devient épidémique, sa marche est plus rapide, ses symptômes plus alarmans, le pronostic plus fâcheux, le traitement plus diffi-

cile , la mortalité plus grande. L'observation prouve également que des complications funestes se développent et ajoutent à la gravité du mal ; j'en atteste la description de toutes les épidémies tracées par les maîtres de l'art avec autant de talent que de fidélité.

Il en est de même de la fièvre jaune : lorsqu'elle règne épidémiquement , son invasion est brusque , rarement annoncée par des symptômes précurseurs ; sa marche est tellement précipitée que les malades périssent fréquemment le quatrième ou cinquième jour : quelques-uns sont comme foudroyés , et succombent dans quarante ou cinquante heures.

Son génie se renforce , ses périodes se confondent , des symptômes étrangers se manifestent : ainsi la céphalée est si violente , la douleur épigastrique si déchirante , qu'elles jettent le malade dans une agitation continuelle : les yeux sont rouges , fixes , étincelans , ou pris de mouvemens convulsifs ; la langue , rouge sur les bords , brunâtre et sèche à son centre , est tremblotante , alongée et comme racornie ; les vomissemens noirs et sanguinolens se succèdent et allègent momentanément l'angoisse inexprimable et la chaleur qui dévore le malade ; les urines diminuent et se suppriment

pour toujours; ictère noirâtre, salivation plus ou moins abondante, soubresauts des tendons, délire, hocquet, sueur froide et gluante, hémorragies ou exsudation d'un noir et de mauvaise odeur par les ouvertures naturelles, les pores cutanés ou les membranes muqueuses; selles involontaires, sanglantes, cadavéreuses; pétéchies, bubons, escarres gangréneuses; mort au milieu des convulsions ou dans les transports d'un délire furieux.

C'est la fièvre jaune épidémique qui a anéanti nos armées à Saint - Domingue, décimé la population des Antilles, des villes de l'Amérique septentrionale et de l'Espagne; c'est elle que les médecins ont eu occasion d'étudier; je renvoie donc à leurs intéressans ouvrages pour la description de cette maladie.

Lorsque la fièvre jaune régna épidémiquement, en 1817, à la Nouvelle-Orléans, peuplée alors d'une foule considérable d'étrangers, on observa que les Européens, à peine débarqués, tombaient bientôt sous les coups de la maladie: j'en ai vu qui avaient seulement demeuré dans la ville l'espace d'une nuit, périr du vomissement noir dans les habitations voisines où ils s'étaient retirés trop tard: il

en fut de même de plusieurs autres qui, croyant l'épidémie éteinte, rentrèrent trop tôt dans la même cité.

On observa que la fièvre jaune étendit son empire sur les autres affections, et même sur celles qui survenaient aux créoles; j'ai soigné à cette époque un homme attaqué d'apoplexie, une jeune femme atteinte d'une fièvre bilieuse rémittente, un Américain tourmenté d'un catarrhe pulmonaire : ces malades, qui donnaient l'espoir d'une guérison pochainne, moururent subitement avec tous les symptômes de la fièvre jaune : il est certain qu'ils auraient recouvré la santé, s'ils n'avaient point été sous l'influence de la constitution épidémique régnante : ces exemples qu'on pourrait multiplier, montrent la prudente réserve que le médecin doit mettre souvent dans son pronostic.

Enfin, on observa que la fièvre jaune qui, à cette époque, désola la ville des *Natchez*, éloignée de cent cinquante lieues de la Nouvelle-Orléans, ne commença à se développer que lorsque les Américains, fuyant de toutes parts, entassés sur des steam-boats, et emportant avec eux les germes de cette maladie, se réfugièrent dans cette cité remarquable

par sa situation élevée et la salubrité de son climat.

L'épidémie de fièvre jaune qui vient récemment de ravager ces mêmes contrées, confirme malheureusement encore tous ces faits.

De ces considérations, il est facile d'établir les différences qui existent entre la fièvre jaune sporadique et la fièvre jaune épidémique : la marche et la durée de cette dernière, le trouble apporté dans les facultés intellectuelles et les organes locomoteurs, l'apparition de symptômes étrangers à la première, enfin son caractère contagieux démontré et transmis par l'air, les malades ou leurs vêtemens, attestent que la maladie à sa nature primitive ou sporadique a revêtu celle du *typhus* : alors semblable à la fièvre adynamique ou à la dysenterie qui, selon les circonstances, règnent sporadiquement, épidémiquement, et finissent quelquefois par devenir contagieuses, la fièvre jaune arrive à ces divers degrés, suivant qu'un concours de causes particulières favorisent son développement et ses progrès.

La fièvre jaune ne devient donc contagieuse qu'autant qu'elle est compliquée avec l'état ou

l'élément morbide que j'appelle *typhus*; la contagion réside alors dans l'appareil des symptômes nouveaux qui se manifestent et non dans les signes qui caractérisent la fièvre jaune primitive et sporadique; en un mot, *typhus* et *contagion* supposent deux effets tellement liés et nécessaires l'un à l'autre, qu'en détruisant le premier on anéantit le second. Quel est cet élément morbide ou *typhus* qui paraît toujours être le même dans les affections qui ne deviennent contagieuses que par sa présence? Je l'ignore, mais le rôle important qu'il joue dans les maladies des armées, des forces navales, des colonies, et les ravages effrayans qui le signalent, sont bien dignes de fixer l'attention des médecins.

La fièvre jaune peut être importée du pays où elle a pris naissance, aux endroits ou villes environnantes où elle n'est point endémique; comme de la Nouvelle-Orléans au Baton-Rouge, aux Natchez, etc.

Elle peut être importée dans un pays où elle peut régner sporadiquement sans avoir le caractère épidémique, comme de la Havane à la Nouvelle-Orléans, et réciproquement; alors la maladie sévit avec d'autant plus de fureur qu'elle trouve toutes les causes réunies,

et disposées pour son explosion, c'est une étincelle qui produit un violent incendie.

Enfin elle peut être importée dans un pays où elle ne prend jamais naissance, mais où elle rencontre tous les élémens propres à l'entretenir et à la propager, comme de l'Amérique en Espagne ou en Italie.

Dans ce dernier cas, pour être transportés, les germes de la maladie réclament une certaine température variable de vingt cinq à vingt-huit degrés de Réaumur, et de plus une sorte d'analogie entre le lieu de leur origine et celui où ils sont importés : témoin l'époque à laquelle la fièvre jaune commence et finit en Espagne, et les rapports d'insalubrité qui existent, par exemple, entre la Vera-Cruz et Malaga.

Une question de la plus haute importance se présente maintenant ; existe-t-il des signes certains auxquels on puisse reconnaître la fièvre jaune importée ?

Oui, toutes les fois que dans un pays la fièvre jaune sporadique n'aura pas été observée, on peut être assuré que cette maladie a été importée ; et en effet, je ne vois pas que dans la péninsule espagnole, ou en Italie, l'existence de la fièvre jaune sporadique soit né-

cessaire pour acclimater un Espagnol à Cadix, ou un Italien à Livourne; un tableau intéressant à dresser serait celui de tous les pays où la fièvre jaune est endémique, et de ceux où les rapports de lieux, de climat et de saisons concourent à l'entretien de cette maladie, et chez lesquels on doit par conséquent redouter son importation.

En outre, lorsque dans un pays on voit cette affection débiter avec tous les symptômes de la fièvre jaune épidémique, on est en droit de conclure qu'elle a été importée; parce qu'une maladie ne revêt jamais le caractère épidémique, sans passer par des degrés intermédiaires toujours appréciables, et que la nature emploie dans toutes ses opérations pour arriver du simple au composé.

Enfin, lorsque la maladie a été importée, on peut la suivre dans sa marche et ses progrès, comme en Espagne, par exemple, où elle n'atteint que les individus et les villes qui se mettent en rapport avec le foyer de l'infection; au lieu qu'à la Nouvelle-Orléans, la fièvre jaune sporadique, intimement liée à la nature du sol et à la constitution atmosphérique, attaque indistinctement les européens dans l'une ou l'autre partie de la ville,

quelles que soient d'ailleurs leurs précautions à observer les règles les plus sévères de l'hygiène, et à ne point se mettre en rapport avec les maladies.

Pourquoi l'importation de la fièvre jaune est-elle plus à redouter maintenant que dans les années précédentes ? cela tient évidemment aux communications nombreuses et non interrompues qui existent aujourd'hui, entre tous les peuples de l'Europe et l'Amérique ; car je regarde comme prouvé qu'il n'existerait pas de fièvre jaune, sans la découverte de l'Amérique par les européens ; ce fait suffisait seul pour constater le caractère contagieux de cette affection. Et pourquoi maintenant la fièvre jaune apparaît-elle plus fréquemment en Amérique ? On en trouve la raison dans le grand nombre d'européens qui passent dans le nouvel hémisphère, et deviennent, comme nous l'avons vu, une des causes principales du développement de la maladie.

Telles sont, messieurs, les principales considérations que l'étude de la fièvre jaune m'a suggérées ; je les livre sans réserve à votre ardent amour pour la vérité et à l'impartialité qui préside à tous vos jugemens ; si vous pensez qu'elles peuvent être utiles à la science

et à ma patrie, j'aurai obtenu la plus douce récompense de mes travaux. Puisse cette flatteuse illusion se réaliser, et me faire oublier les maux que j'ai soufferts et les périls que j'ai courus.

et à ma patrie, j'aurais obtenu la plus douce
compagnie de mes tuteurs. Puisque cette face
de mon illusion se réalisa et me fit oublier les
maux que j'ai soufferts et les peines que j'ai
connues, je ne saurais que vous louer.
Je ne puis vous exprimer en combien de manières
vous m'avez été utile. Vous m'avez donné
l'usage de la raison, vous m'avez fait
connaître les vérités, vous m'avez appris
à me gouverner par moi-même, et c'est
pourquoi je vous aime et respecte. Je vous
aime comme un père, et vous m'avez
été le plus cher de mes tuteurs. Je
vous aime et respecte, car vous m'avez
fait connaître la vérité, et j'ai appris
à me gouverner par moi-même, et c'est
pourquoi je vous aime et respecte.

Second Mémoire.

DE LA FIÈVRE JAUNE

Considérée

DANS SES RAPPORTS AVEC LES GOUVERNEMENS.

DE LA FIÈVRE JAUNE

Considérée

DANS SES RAPPORTS AVEC LES GOUVERNEMENS.

MESSIEURS,

L'ÉTUDE de la fièvre jaune , telle que nous l'avons présentée, est féconde en applications utiles à la conservation des Européens dans les colonies, et à la prospérité des gouvernemens. Dans ce mémoire, j'indiquerai seulement celles qui me paraissent intimement liées à l'intérêt général et à la richesse des nations : je les exposerai sommairement, avec plus de franchise que de méthode. Jetées dans le domaine étendu et peu fréquenté de l'hygiène publique, elles pourront peut-être un jour servir de point de ralliement à des faits plus importants ; et si quelquefois, mes opinions ou mes pensées viennent à blesser des esprits ombrageux ou prévenus contre elles, j'aurai du moins pour excuses le témoignage de ma conscience, et la

pureté de mes intentions. Lorsqu'on plaide la cause du malheur, on ne doit faire entendre que la voix de l'inflexible vérité.

Parmi les causes qui rendent la fièvre jaune endémique à la Nouvelle - Orléans, nous avons énuméré l'existence d'une plage marécageuse abandonnée par la mer, ou peu éloignée de ses eaux, ainsi que la persévérance d'une température chaude et humide.

Si l'on jette un coup-d'œil sur le plus grand nombre des établissemens fondés en Amérique par les Européens, on verra, non sans effroi, qu'ils réunissent malheureusement ces conditions indispensables au développement de cette maladie. Qui ne connaît la position et l'insalubrité des villes de Carthagène des Indes, de Porto-Bello et de la Vera-Cruz. Considérez Cayenne, cette île abaissée dans son centre, élevée sur ses bords, entre-coupée de tant de marais que les communications y sont souvent impraticables; eh bien! c'est dans une plaine dont on n'a pas su égoutter les eaux qu'a été bâti le premier bourg de la colonie. Observez le premier établissement des Français à Sainte-Lucie, placé précisément dans l'endroit le plus mal-sain de l'île, et dont s'étaient éloignés les caraïbes : ce fort

royal de la Martinique forçant les Français à l'abandonner pour se réfugier à St.-Pierre; à Saint-Domingue, les villes des Cayes et du Port-au-Prince, situées sur un terrain bas et humide, ou celle du Cap fondée sur les marais de la Petite-Anse; à la Jamaïque, voyez la position de Kings-town; aux Etats-Unis, celle de la Nouvelle-Orléans, de la Mobile, de Charles-town, etc.: dans toutes ces contrées, l'or que l'Amérique fait briller à nos yeux se trouve à la surface d'un vaste abîme, où des victimes sans nombre se sont engloutis, et que la faux du temps ne comblera jamais.

J'excuse les premiers conquérans du Nouveau-Monde; ignorant l'inclémence d'un ciel jusqu'alors inconnu, ils n'envisagèrent pour se fixer que les lieux les plus favorablement disposés pour assurer leurs conquêtes ou leur commerce. La mort, en les moissonnant, leur a fait expier, et la témérité de leur entreprise et les crimes affreux dont ils se sont couverts; mais qu'aujourd'hui, sourdes aux conseils de l'expérience de plusieurs siècles, insensibles à la perte de plusieurs millions d'hommes, les nations européennes ceintes encore du bandeau de l'erreur, restent indifférentes à l'extinction des causes qui con-

tribuent à leur destruction , je pense qu'il m'est permis de déplorer leur aveuglement. Et , en effet , quelle amélioration ces nations ont-elles fait subir à leurs colonies ? Quelles précautions ont-elles mises en usage pour soustraire leurs habitans aux maux qui les menacent ? Quel plan de prévoyance ont-elles adopté pour assurer l'existence de leurs matelots et de leurs soldats ? Quels moyens de salubrité ont-elles employés pour sanifier des villes populeuses et malsaines ? Quel règlement ont-elles présenté pour adoucir le sort de ces Africains qu'elles ont condamnés à l'esclavage ? Quelle barrière ont-elles opposée à la production et à la propagation de la fièvre jaune ? Partout je vois régner les mêmes abus , les mêmes préjugés : toutes les années , je vois les colonies couvertes d'un crêpe funèbre , et la soif des richesses anéantir les droits les plus sacrés de l'humanité.

Aussi , à mesure que les Européens s'établirent en Amérique , la fièvre jaune étendit ses ravages dans la même proportion : pour conserver le sceptre des mers , demeurer l'arbitre du commerce et du sort des colonies , l'Angleterre a laissé dans tous les pays des témoignages éclatans de ses désastres : pour se

maintenir dans ses belles possessions d'outre-mer, l'Espagne a vu ses provinces se dépeupler, ses campagnes rester désertes et sans culture, et ses habitans recevoir, avec les trésors du nouveau monde les germes d'un mal destructeur.

La mortalité que la découverte de l'Amérique coûte à la France, effraie l'imagination : je crois entendre les cris de ces infortunés déposés, en 1763, sur les côtes de la Guiane ou sur les bords du Kourou, dévorés par la fièvre jaune, et terminant leurs jours dans les angoisses du désespoir : je crois voir errer les ombres plaintives de nos concitoyens délaissés dans l'affreux *Biloxi*, et périssant victimes de l'imposture politique du trop célèbre *Law* : je cherche en vain ces armées valeureuses, ces flottes redoutables envoyées pour conserver nos colonies ou soumettre celles qui avaient secoué l'autorité de la métropole : tout a disparu sous les coups redoublés d'un climat meurtrier.

Songer à l'anéantissement de la fièvre jaune est donc un projet illusoire, enfanté par la philanthropie, puisque les causes qui concourent à son développement existent encore, et ne seront sans doute jamais sacrifiées par

les gouvernemens à l'intérêt et au salut de leurs peuples.

Par conséquent tous nos efforts ne peuvent tendre qu'à découvrir les moyens par lesquels on rendrait, en Amérique, l'apparition de cette maladie moins fréquente, et ses ravages moins étendus; ces moyens se déduisent naturellement des résultats physiologiques que donne la fièvre jaune, résultats mentionnés dans notre premier mémoire, et sanctionnés de nouveau par les faits suivans.

On observe dans les colonies, que les Européens sont plus ou moins sujets à la fièvre jaune, et que cette différence tient aux lieux et aux latitudes qu'ils occupaient primitivement, à leur organisation physique, à leur régime, à leurs habitudes, à leur état moral dépendant de la forme du gouvernement qui les régit.

En général les peuples méridionaux de l'Europe ont moins d'aptitude à être atteints de la maladie que les peuples du nord : la constitution sèche et bilieuse des premiers les rapproche davantage de la constitution propre aux climats des colonies; les seconds sont doués d'une trop grande énergie du système sanguin, à laquelle est toujours liée

l'activité du système absorbant : aussi, lorsque la fièvre jaune règne sporadiquement, on la voit sévir avec plus de fureur contre les Anglais, les Français, les Allemands, les Américains du nord, que contre les Espagnols et les Italiens : cette différence est même sensible pour les habitans des contrées méridionales de la France : les Provençaux, par exemple, s'acclimatent plus aisément et avec moins de péril, que les Bourguignons, les Champenois ou les Alsaciens.

Le peuple espagnol possède donc la constitution physique la plus heureuse pour habiter les pays chauds : et si l'on ajoute à ce don de la nature toutes les qualités qui distinguent cette belle nation, telles que la profondeur et la hardiesse des projets, une constance infatigable et un courage à toute épreuve pour l'exécution de leurs entreprises, on concevra facilement qu'il était seul réservé au fier Castillan l'honneur d'avoir découvert et subjugué la plus grande partie du nouveau monde ; je laisse à penser ce qu'aurait coûté aux Français ou aux Anglais la conquête de ces mêmes pays.

Dans les colonies, l'Espagnol est en général sobre, frugal, évite les excès, mais chérit

trop le repos ; l'Anglais et l'Américain font un grand usage des viandes succulentes , du vin de Madère et des liqueurs fortes ; le Français , toujours exagéré dans sa conduite , se livre sans réserve aux plaisirs de la table et de l'amour.

Le Français tombe-t-il malade , il se traite ordinairement avec assez de prudence ; l'Anglais et l'Américain , au contraire , ne connaissent , dans le début de toutes leurs affections , que l'emploi du madère , du rhum ou du taffia ; l'Américain surtout abuse de la saignée et des purgatifs , prend des doses si énormes de calomélas , que la salivation excessive qui en résulte , le jette dans un marasme effrayant , et le dispose sans doute aux affections de poitrine qui moissonne la plus grande partie de la jeunesse américaine. On conçoit combien toutes ces causes sont plus ou moins prédisposantes à la fièvre jaune , ou opposées à son traitement.

Il en est de même du caractère national : tant que le Français est dans la prospérité , aucun mortel ne peut lui être comparé ; est-il dans l'adversité , il se relève avec peine , ne pense qu'à sa grandeur passée , tombe dans la tristesse ou la nostalgie , et devient bientôt

la proie de l'épidémie régnante. L'Anglais ou l'Américain, au contraire, bravent également et les caprices de la fortune et la fureur des élémens, ne se plaignent jamais, et supportent, avec une indifférence remarquable, toutes les vicissitudes humaines.

De ces observations, je conclus que le peuple qui s'acclimaterait le plus aisément dans les pays chauds, serait celui qui réunirait la constitution et la sobriété de l'Espagnol, au sang-froid inperturbable de l'Anglais ou de l'Américain.

Pourquoi le Français n'apporte-t-il donc point dans sa conduite et ses actions le calme inébranlable de l'Anglais ou de l'Américain? pendant que son imagination ardente lui fait tout entreprendre, pourquoi faut-il que son humeur inconstante ne lui laisse rien consolider? N'en doutons point, le caractère d'une nation est principalement subordonné à la forme du pouvoir qui le régit; l'Anglais est calme, parce que son gouvernement ne cesse de protéger sa personne, sa liberté, son commerce, son industrie; parce que son intérêt particulier est tellement lié à l'intérêt général qu'il est impossible de les séparer; et que de cette union, résulte la force d'une puissance

occupée toute entière à exploiter les fautes des autres peuples de l'univers.

Les États-Unis d'Amérique se sont formés des débris échappés aux révolutions de l'Europe; cette nation qui n'a point eu d'enfance parce qu'elle a trouvé des hommes libres, des institutions parfaites, une langue perfectionnée, des relations naturelles avec la mère patrie, s'élève de plus en plus avec cette majesté imposante que lui donne la conscience de sa grandeur. L'Américain est calme, parce que la gloire et l'ambition, ces fantômes couverts de palmes et de deuil, n'ont point encore désolé sa patrie hospitalière; jusqu'à présent les foudres de la guerre n'ont retenti qu'avec le cri de l'indépendance outragée; et le glaive de la Justice n'est suspendu et prêt à frapper que pour maintenir une constitution inviolable qui répand de toutes parts l'abondance, les lumières et la paix.

Pendant que ces nations s'emparent du commerce du monde et de la souveraineté des mers, les Français borneront-ils leur bonheur à saisir les défauts et les ridicules de leurs voisins? Cette belle France qui a fourni des maîtres à tous les arts, des génies à toutes les sciences, des modèles à tous les

genres d'héroïsme, des vainqueurs à tous les peuples, des souverains à tous les trônes, n'acquerra-t-elle jamais un caractère national fixe et déterminé? Espérons qu'à l'ombre du pacifique olivier, sous l'égide d'une charte protectrice, sous la conduite d'un roi législateur, la France deviendra à son tour pour ses rivales, un noble sujet de respect et d'émulation; espérons que ferme dans sa marche, invariable dans ses principes, fidèle à ses institutions, elle consolidera son existence politique, et parviendra à la haute destinée où l'appelle un monarque qui a mis sa gloire à *fermer l'abîme des révolutions.*

Ces considérations doivent servir de règle à l'européen qui désire passer dans les colonies; ce n'est point assez pour lui d'avoir formé ce hardi projet, il faut encore qu'il possède une constitution physique et morale propre à s'acclimater; sa jeunesse, sa force, son courage sur lesquels il se repose du soin de sa santé, sont autant de signes trompeurs qui le trahiront un jour. Je conseille au jeune homme robuste, sanguin, athlétique, doué d'un caractère irritable et impétueux de ne point éprouver l'influence des pays chauds, s'il ne veut point payer un tribut aussi fatal à

ses jours, que douloureux pour sa famille et sa patrie; l'homme adulte, sec, bilieux, phlegmatique, est mieux organisé pour affronter une mort presque toujours réservée au premier.

Les gouvernemens européens commettent donc de grandes fautes, en envoyant à la hâte et indistinctement des troupes à la défense de leurs colonies; ces guerriers remplis de jeunesse et d'ardeur, échauffés par le voyage et le climat, condamnés à leur arrivée d'occuper les bords de la mer et les places fortes qui les défendent, encombrent bientôt les hôpitaux où ils périssent de la fièvre jaune; je pourrais citer un grand nombre de faits à l'appui de cette assertion.

Pour avoir des troupes propres au service des colonies, et sur lesquelles on pourra compter en temps de guerre, il est indispensable que des places fortes soient élevées dans l'intérieur des îles, dans une situation saine et défendue autant par l'art que par la nature; la garnison se composerait d'abord de vieux militaires auxquels la métropole accorderait une retraite honorable, et des terres pour cultiver seulement les arbres fruitiers, les plantes céréales et légumineuses; tout autre

genre de culture serait expressément défendu. Les jeunes soldats qu'on enverrait alors, tirés des provinces méridionales de la France, à peine arrivés dans les colonies, seraient de suite casernés dans ces citadelles, exercés avec des précautions convenables au manie- ment des armes, et amenés par degrés au nouveau régime nécessité par l'influence du climat : par ce moyen, on les accoutumera progressivement à la défense de tous les tra- vaux qu'exige la sûreté du pays, et l'état pos- sédera des citoyens utiles qui lui seront d'au- tant plus dévoués qu'il aura davantage pro- tégé leurs jours.

Si la colonie est menacée, ou envahie sur quelques-uns de ses points, ces forteresses intérieures, amplement fournies de provi- sions, pourront tenir l'ennemi en échec ; et si la fièvre jaune vient à se déclarer dans les villes ou places maritimes, nos militaires trouveront un abri isolé, une retraite assu- rée contre les ravages de ce fléau ; car au- tant il est beau de mourir au poste de l'hon- neur, autant il est cruel de périr sous les coups d'un ennemi contre lequel on ne peut réagir. Nos armées anéanties par le froid à Moscou, ou à Saint-Domingue par la fièvre

jaune, sont des exemples terribles pour l'ambitieux conquérant qui calcule froidement les événemens humains, sans tenir compte des décrets de la Providence et du pouvoir des élémens.

De plus, il est nécessaire que les colons secondent les intentions de la métropole, en joignant leur courage et leurs efforts à ceux des troupes européennes; mais comment supposer un pareil dévouement chez des hommes auxquels on refuse de donner des lois appropriées à leurs mœurs, leur caractère et leurs besoins? Pourquoi ne peuvent-ils point nommer des députés qui pourraient, toutes les années, soumettre à l'attention des chambres les pertes que les colonies ont éprouvées, les ressources qu'elles peuvent avoir, les améliorations dont elles sont susceptibles? Peut-on compter sur la fidélité et l'attachement d'individus exposés continuellement à être envahis, à devenir le prix et le butin de la conquête, la possession de la puissance victorieuse : toujours prêts par conséquent à se livrer à la nation dont la marine peut leur offrir une garantie? Nos colonies ont été la source de guerres sanglantes, qui ont ébranlé la France jusque dans ses fondemens. Croit-

on qu'elles aient été sensibles à ces immenses sacrifices ? elles vous répondront froidement que la métropole n'a fait que son devoir ; elles vous demanderont ce qu'a fait la Corse pour être divisée en départemens ; elles vous interrogeront sur l'origine de la prospérité actuelle de la Louisiane, sur les causes de son accroissement, sur l'augmentation de ses produits, et finiront par vous montrer les lauriers que cette colonie américaine a ravis à l'Angleterre : les faits sont exacts, il ne m'appartient point d'en tirer les conclusions.

La possession de l'île de Saint-Domingue nous est garantie si nous pouvons la soumettre à notre domination. Je regarde la conquête de cette colonie comme l'expédition la plus désastreuse que la France puisse tenter ; je dirai plus, je la crois impossible. Sans examiner ici si notre marine, nos finances, nos relations avec plusieurs peuples sont assez affermies pour faire cette entreprise ; sans calculer la résistance et les pertes que nous fera éprouver un peuple acclimaté, libre, ayant le nom français en exécration, et qui, semblable au Parthe, combat en fuyant ; je le demande, quelle armée sacrifiera-t-on pour faire cette guerre d'extermination, pour con-

server les bords de la mer, lutter contre le climat et les maladies, et anéantir jusqu'aux dernières traces de cette nation que nous avons rendue belliqueuse? Sera-ce cette jeunesse, l'espoir de la patrie, mais dont le front n'a point encore été sillonné par le feu des combats; ou plutôt ces vieux guerriers respectés de Mars, admirés de l'univers, et derniers dépositaires de la gloire de nos armes.... On ouvre à la vaillance le champ de l'honneur, mais on ne lui creuse point un tombeau.

Je vais plus loin : je suppose tous les obstacles vaincus, la colonie n'offrant plus qu'un vaste désert, ses habitans ensevelis sous les cendres de leurs villes, ou couvrant la campagne de leurs cadavres sanglans : comment rendra-t-on à cette île sa première splendeur? par quel moyen se livrera-t-on à la culture puisque la traite des nègres est abolie? rétablira-t-on le système administratif qui a précipité la chute de cette belle possession? ah! plutôt! oublions le projet chimérique d'une conquête qui plongerait de nouveau la France dans le deuil et la tristesse : n'apportons plus des idées gigantesques et destructives à un peuple qui se régénère, et dont l'enfance a besoin d'être guidée par des conseils propor-

tionnés à son âge et à ses forces : attendons que parvenus à la virilité, il puisse déployer sa mâle vigueur, et des talens muris par le temps et la sagesse : alors, seulement alors, il pourra établir le plan de conduite qu'il croira le plus approprié à sa puissance ou à sa prospérité.

Veillez excuser, messieurs, des réflexions qui paraissent étrangères à mon sujet, mais qui y sont cependant liées : pourquoi ne serait-il pas permis au médecin de jeter les bases d'une *hygiène politique*, laquelle pourrait diriger les peuples dans leurs entreprises, en leur faisant connaître également les revers qui les attendent, ou les succès qui leur sont réservés.

Ce n'est point assez d'avoir indiqué les qualités physiques et morales nécessaires à l'européen qui désire passer dans les possessions américaines, il faut encore prescrire les précautions qu'il doit prendre en arrivant pour se soustraire aux coups de la fièvre jaune.

Le premier soin de l'européen doit être de n'arriver dans les colonies que dans la saison de l'hivernage : il se préparera ainsi à braver par degrés les rigueurs du climat; il doit éviter de travailler au défrichement des terres, au

desséchement des marais , à l'assainissement du sol ; il doit fuir également les lieux situés au dessous du vent , sujets aux débordemens , bouleversés par la chute des torrens , par les ouragans ou les tremblemens de terre ; il se rappellera que la mortalité qui s'établit à Tabago parmi les colons anglais , cessa aussitôt qu'ils se fixèrent au dessus du vent : il se rappellera que dans le terrible tremblement de terre arrivé à la Jamaïque en 1692 , et dans lequel treize mille individus disparurent , des marais infects remplacèrent des monts engloutis , et coûtèrent encore la vie à trois mille autres habitans.

Le nombre des européens victimes des émanations qui s'échappent des terres fraîchement remuées , et échauffées pour la première fois par les rayons du soleil , est incalculable. A mesure qu'on découvre la basse Louisiane en abattant les forêts , on détruit l'ombrage tutélaire dont la nature prévoyante s'était servie pour cacher les marécages , et empêcher les miasmes qui s'en élèvent d'empoisonner l'atmosphère : aussi les créoles de ce pays sont-ils maintenant plus souvent atteints de fièvres pernicieuses , du cholera-morbus , etc. — Le vénérable docteur Dow ,

médecin de la faculté d'Edimbourg, vice-président de la société médicale de la Nouvelle-Orléans, qui a vu naître la colonie de la Louisiane, et l'a suivie dans ses changemens, m'a souvent répété que depuis l'ouverture du canal *Carondelet*, l'air de la ville avait perdu de sa pureté.

En outre, l'euro péen commencera par s'appliquer à la culture la plus simple et réclamant le moins de sueurs et de travaux ; lorsqu'il sera acclimaté, il pourra s'élever à celle des productions du pays ; il évitera avec une soigneuse attention une trop longue exposition au soleil et à la fraîcheur du serein : en Amérique, l'influence des astres paraît plus marquée qu'en Europe : j'ai eu occasion d'observer l'espèce de *torticolis* appelés *coup de lune* par les marins, et qui tient évidemment à l'action de cette planète. Autant que possible, il n'habitera point les appartemens situés au nord, ou au rez-de-chaussée : à la Nouvelle-Orléans, ces derniers sont toujours humides et plongés dans les vapeurs qui s'élèvent du sol, ou tombent au soleil couchant. La propreté est de rigueur, le changement de linge est nécessité par les sueurs abondantes qu'on éprouve ; les bains tièdes doivent

être pris avec prudence , ils énervent trop le corps , ouvrent les pores cutanés , et facilitent l'absorption : j'ai vu plusieurs individus être pris de la fièvre jaune à la sortie de ces bains : les bains froids sont mieux indiqués , ils donnent du ton à la peau , et de l'énergie à la fibre. Deux personnes dont l'une est habituée aux biens tièdes , et l'autre aux bains froids , forment , dans les colonies , deux êtres presque différens sous le rapport de l'activité physique et morale. On bannira l'usage exclusif de la viande , ou des boissons rafraîchissantes. Les assaisonnemens paraissent nécessaires et facilitent la digestion : les fruits doux , acides ou savonneux doivent être choisis bien mûrs. L'abus des liqueurs spiritueuses , des plaisirs , des veilles , des fatigues excessives pardonne rarement : la peur , la timidité , la nostalgie , la crainte de tomber malade , la forte contention de l'esprit sont autant de causes prédisposantes à la fièvre jaune.

J'engage les capitaines de vaisseau de préserver leurs équipages de l'ardeur du soleil , et de confier aux nègres le soin de charger et de décharger leurs bâtimens : je leur recommande de donner une moustiquaire à chaque matelot ; l'insomnie , les fatigues et les douleurs

provoquées par les piqures des maringoins donnent naissance à des fièvres ardentes qui déterminent souvent la fièvre jaune sporadique : je leur conseille enfin de punir sévèrement tout homme qui plongé dans l'ivresse reviendrait à son bord : pour le jeune matelot, l'ivresse est un arrêt de mort dans les colonies.

A ces moyens prophylactiques, préférables, je crois, aux remèdes préservatifs vantés successivement par les différentes nations, il faut ajouter des mesures générales également propres à arrêter le développement et la propagation de la fièvre jaune.

Dans tous les pays où cette affection peut naître et devenir contagieuse par un concours particulier de circonstances, tous les gouvernemens doivent s'empressez d'y établir des *bureaux de santé* : ces institutions correspondraient non-seulement entre elles, mais avec les diverses métropoles ; elles veilleraient à la sûreté des colonies, en s'opposant à l'introduction de toutes les maladies contagieuses ; recueilleraient les observations, les craintes, les succès thérapeutiques des médecins légalement reçus ; examineraient et suivraient avec une scrupuleuse attention toutes

les maladies suspectes; établiraient enfin, de concert avec les autorités, l'usage des quarantaines et des lazarets pour tous les bâtimens sortans des colonies désolées par la fièvre jaune.

Avverties à temps par ces bureaux de santé, les métropoles iraient au devant des dangers qu'elles peuvent courir; défendraient à leurs citoyens de s'expatrier; donneraient des instructions au commerce, à la marine, à l'armée, et ne recevraient aucun bâtiment venant des colonies, sans être porteur d'un certificat de santé délivré par le bureau sanitaire, et contresigné, si elles le désirent, par leurs consuls respectifs.

Si malgré toutes ces précautions, la maladie vient à éclater et à sévir avec force dans les villes coloniales, on ne doit plus laisser la population plongée dans une sécurité trompeuse : des ordonnances publiques, signées par les médecins du bureau et les autorités locales, enjoindront, sous des peines sévères, l'exécution des moyens hygiéniques et thérapeutiques propres à réprimer la marche du fléau : l'entrée de la ville devra être fermée à tous les étrangers, européens ou américains, non acclimatés : à la Nouvelle-Orléans, en 1817, l'épidémie n'a cessé d'être alimentée

par tous les Français qui arrivèrent à cette époque : si le gouvernement américain les avait forcés de remonter le fleuve, et de se répandre dans les campagnes, il aurait conservé la vie au plus grand nombre de ces malheureux : il n'est pas de meilleur moyen, pour arrêter ce mal dans sa naissance, que d'éloigner de son foyer tous les étrangers et les individus récemment arrivés : imbu de cette vérité, l'Américain fuit et sauve ses jours, le Français, toujours imprudent ou téméraire, reste et périt.

Si la fièvre jaune vient à se déclarer dans les cités du nord de l'Amérique, en Espagne, en Italie, sur les côtes d'Afrique, on doit prendre toutes les mesures que réclament les maladies éminemment *contagieuses* : ces mesures sont connues de tous les gouvernemens; il ne s'agit que de les modifier suivant les localités : en Espagne surtout, cette affection est d'autant plus à redouter que le commerce interlope y est considérable, échappe à la surveillance de la police, et laisse presque toujours ignorer la cause première qui a pu déterminer l'apparition de cette maladie.

Je laisse à la reconnaissance des peuples et aux annales de l'art, le soin de transmettre à la

postérité les noms des magistrats et des médecins qui, dans les épidémies de fièvre jaune, ont été prodigues de leurs grandes ames, et quelquefois victimes de leur généreux dévouement : puissent leurs successeurs, guidés par de si nobles exemples, partager un jour avec eux l'honneur d'avoir bien mérité de la patrie!

Je désire que les faits contenus dans ce mémoire soient utiles aux établissemens que plusieurs nations ont le projet de fonder sur la côte occidentale de l'Amérique.

Je terminerai la tâche que je m'étais imposée, en touchant une question qui est du ressort de la médecine légale, il s'agit de la *déportation*.

Par *déportation*, on entend le transport qui est fait d'une personne d'un lieu dans un autre, par l'autorité du prince, ou celle de la justice : que la déportation soit judiciaire ou politique, qu'elle soit temporaire ou à vie, qu'elle emporte avec elle la mort civile, ou que le gouvernement accorde au déporté, dans le lieu de sa déportation, l'exercice de quelques-uns de ses droits civils, les lois sont précises à cet égard : mais un gouvernement a-t-il le droit d'être encore l'arbitre des jours de l'infortuné

banni, en le jetant sur une terre insalubre, où il est dévoué à une mort certaine? un gouvernement peut-il ainsi faire subir au coupable une suite de douleurs physiques et morales supérieures à celles prescrites par la loi? n'est-ce point un crime de lèse-humanité, contre lequel j'ai dû élever ma faible voix?

Les lois du 12 germinal an III, des 19 et 22 fructidor an V, qui ordonnaient aux personnes dont elles contenaient les noms, d'être déportées à la Guiane française, étaient donc des lois iniques, dignes du pouvoir incompréhensible qui commandait alors : La France ne reverra plus ces époques désastreuses, où, pour sauver l'état, on immolait la patrie.

FIN

DU SECOND MÉMOIRE.

